

SUSPENSION DE LA COTATION DES ACTIONS « SITS »

A la demande du Conseil du Marché Financier et suite à la publication de l'avis d'ouverture de l'OPA sur les actions de la société « SITS », la cotation des actions « SITS » **sera suspendue durant les séances de bourse du 16 et 17 décembre 2020, et reprendra à partir du 18 décembre 2020.**